

joint des commissaires chargés d'établir la démarcation du méridien du 141e degré de longitude ouest (frontière d'Alaska), en vertu du 1er article de la convention passée entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et signée à Washington le 21 avril 1906.

Hôtel du Gouvernement,
Le 20 février 1911.

QUESTION DE PRIVILEGE—M. LORTIE.

M. J. A. LORTIE (Soulanges) (Texte): Monsieur l'Orateur, avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, je désire soulever une question de privilège au sujet d'un article paru dans "Le Canada" du 17 février courant. Cet article se lit comme suit:

DERNIERE HEURE.

Les Nationalistes seraient divisés sur la question de réciprocité.

(Dépêche spéciale au "Canada.")

Ottawa, 16.—Grosse nouvelle ce soir. J'apprends de bonne source castorique que M. Monk votera contre le traité de réciprocité et que M. Nantel suivra son exemple.

Le Dr Paquet, au contraire, et M. Gilbert, que les réclamations nombreuses venues de son comté ont fini par convertir, supporteront le projet de convention douanière.

Le premier, cependant, n'en est venu à cette décision que parce qu'il croit cette mesure profitable au Canada. Quant à savoir si cette convention est avantageuse pour ses électeurs, il s'en moque. Il aurait avoué, paraît-il, que même si ces derniers se prononçaient contre la réciprocité, il voterait pour. Le député de l'Islet a certainement droit à la reconnaissance du pays en la circonstance, mais reste à savoir si ses électeurs approuveront le principe qu'il a énoncé et s'ils ne lui prouveront pas le contraire en lui faisant cadeau, aux prochaines élections, d'une veste d'étoffe du pays.

Quant à MM. Lortie et Blondin, ils ne se sont pas encore prononcés, dit-on, sur cette question, pour la bonne raison qu'ils n'ont pas fait acte de présence à la Chambre depuis plus de deux semaines.

Comme le comté de Saint-Hyacinthe, à la législature provinciale, ceux de Champlain et de Soulanges sont représentés au Parlement fédéral par des députés qui se soucient des intérêts de leurs électeurs comme de leur première chemise. M. Héroux devrait bien, puisqu'il est en passe de bons conseils, rappeler à ces messieurs les premiers principes de leurs devoirs parlementaires.

Monsieur l'Orateur, tout ce qui me concerne dans cet article est odieusement faux. Depuis le commencement de cette session, j'ai toujours été assidu à mes devoirs parlementaires. J'ai assisté fidèlement à toutes les délibérations de cette Chambre et je prends à témoin tous les députés présents pour lancer le plus formel démenti au journal "Le Canada" et surtout à la face du rédacteur de cet article.

Si "Le Canada" ou le rédacteur de cet article sont en mesure de faire une preuve

établissant que j'ai été deux semaines absent de ce Parlement, je donnerai immédiatement ma démission comme député de cette Chambre.

De toute la presse du pays, je ne crois pas qu'il y ait un seul journal aussi pourri que le "Canada" pour dénaturer les faits et fausser sciemment la vérité.

CONVENTION DE COMMERCE AVEC LES ETATS-UNIS.

M. MONK: Je désire savoir si le Gouvernement va déposer sur le bureau les communications échangées entre lui et le gouvernement américain depuis le dernier dépôt que l'on a fait de la correspondance relative à la convention douanière. J'ai cru comprendre qu'il y avait eu entre les deux gouvernements un échange de lettres et que, notamment depuis ce que l'on a appelé les révélations de Champ Clark, il en a été adressé, je crois, à mon honorable ami, le ministre des Finances (M. Fielding), ou peut-être bien au ministre des Douanes (M. Paterson). Toutes ces lettres jusqu'à date devraient, je crois, être mises devant la Chambre.

L'hon. W. S. FIELDING (ministre des Finances): Mon honorable ami (M. Monk) fait ici allusion à des lettres que le ministre des Finances aurait reçues touchant les révélations de Champ Clark.

M. MONK: Je dis qu'il a été fait mention, en autres choses, de l'échange de lettres sur cette question entre mon honorable ami (M. Fielding) et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

L'hon. M. FIELDING: Il n'y a pas l'ombre de vérité dans tout cela.

M. MONK: Y a-t-il eu des lettres d'échangées?

L'hon. M. FIELDING: S'il y en a eu et qu'elles puissent faire convenablement l'objet des délibérations de cette Chambre, elles seront déposées.

QUESTIONS RELATIVES A CERTAINS RAPPORTS.

M. TAYLOR (Leeds): J'aimerais à savoir ce qui en est des deux rapports demandés le 14 décembre dernier relativement aux frais de voyage de ministres ou de fonctionnaires publics et louages de voitures par des ministres et des fonctionnaires publics.

L'hon. CHARLES MURPHY (secrétaire d'Etat): Je m'en informerai, et je verrai à ce que ces rapports soient mis devant la Chambre avec toute la diligence possible.

M. LENNOX: Je désire rappeler au Gouvernement—au ministre des Travaux publics, je présume—que l'on ne s'est pas encore conformé à un ordre de cette Cham-